



Revenues Foncières

Par evam

Bonjour

Je voudrais savoir mes chances concernant ma demande de naturalisation .

Arrivée en France en 2005, salarié entre 2006- 2007 et 2008- 2013

Deux enfants scolarisés en France

Diplôme Français de fin d'études secondaires (reçu par l'état français à l'étranger)

Je suis mariée et mon mari est Suedois qui a une société en France depuis 2007

.Je remplie toutes les conditions pour la demande de naturalisation mais en ce qui concerne les revenus perçus en France j'ai des doutes.

Depuis 2013 je suis gérante de 2 sociétés en France , l'une très récente donc pas de bilan(Je viens de créer une seconde société pour création d'une marque de luxe française de vêtements) et l'autre avec un bilan pas bénéficiaire pour l'instant.

Je suis propriétaire (achat sans crédit) de mon appartement en France où je réside

Je suis également propriétaire d'un autre appartement (nous sommes propriétaire à trois avec mes 2 soeurs/ achat sans crédit) en France ,je perçois un revenu de 1600 Euros /mois comme revenu locatif, perçu depuis septembre 2014

Egalement j'ai un bien à l'étranger avec un revenu locatif de 1800 Euros par mois mais je pense que cela ne compte pas puisque le bien est à l'étranger.

La majorité de mes investissements financières et professionnelles sont en France.

Une soeur ne nationalité française et une autre mariée à un Français

Je touche aucune allocation ni de chômage

Avec les revenus que je peux présenter ai-je des chances?

Merci pour votre réponse